

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt-deux, le 04 Mars à 20 h 30

- en exercice 11
- présents 09
- votants 09
- absents 02
- exclus 0

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation : Date d'affichage :
28 février 2022 28 février 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent excusé : BLANCHARD Pierre

Absent : POUYET Sylvie

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 09 - 2022 : vote des comptes administratifs budgets 2021

Rapporteur : M. Daniel OLLEON

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Général** arrêté comme suit

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	109 520.01		579 283.68
RECETTES	66 480.60		650 578.33
RESULTATS 2021	- 43 039.41	- 5 979.84	71 294.65
REPORT 2020	486.54		83 145.34
RESULTATS CUMULES	- 42 552.87	- 48 532.71	154 439.99

Vote

Conseillers présents : 09

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour : 07 Abstention : 01 (MONGHEAL Jean-Luc)

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Eau-Assainissement** arrêté comme suit

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	28 087.96		94 364.00
RECETTES	48 295.98		79 455.45
RESULTATS 2021	20 208.02	- 52 371.61	- 14 908.55
REPORT 2020	14 225.61		- 2 843.26
RESULTATS CUMULES	34 433.63	- 17 937.98	- 17 751.81

Vote

Conseillers présents : 09

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour : 07 Abstention : 01 (MONGHEAL Jean-Luc)

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

AR PREFECTURE

063-216303537-20220304-2022_04_09-DE
Reçu le 08/03/2022

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Régie Communale Réseau Chaleur** arrêté comme suit

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	88 654.10		221 737.40
RECETTES	49 280.13		301 557.61
RESULTATS 2021	- 39 373.97		79 820.21
REPORT 2020	- 23 656.58		53 244.85
RESULTATS CUMULES	- 63 030.55		133 065.06

Vote

Conseillers présents : 09

Ayant voté pour : 07 Abstention : 01 (MONGHEAL Jean-Luc)

Conseillers représentés : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le Compte Administratif du **CCAS** arrêté comme suit

	FONCTIONNEMENT
	REALISE
DEPENSES	2 968.00
RECETTES	2 450.00
RESULTATS 2021	- 518.00
REPORT 2020	360.61
RESULTATS CUMULES	- 157.39

Vote

Membres présents : 03

Ayant voté pour : 03

Membres représentés : 0

Les comptes administratifs 2021 des budgets Général, Eau-Assainissement, Régie Chaleur ont été adoptés à 7 voix pour et 1 abstention

Le compte administratif 2021 du budget CCAS a été adopté à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

Mme Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 07 Mars 2022

et publication ou notification du le 07 Mars 2022

